



CP disparus apres ma grossesse

Par **miss94**, le **13/05/2010** à **13:05**

Bonjour,

j'au un gros probleme de congé payés.

J'ai été arretée tres tot dans ma grossesse (4 mois et demi)pour des raisons médicales sérieuses et j'ai été hospitalisée) J'ai eu un bébé prématuré avant meme le début de mon congé mater et il est resté hospitalisé longtemps.

A la suite de mon congé mater, j'ai pris un congé pour suite de couche pathologique (15 jours) et un congé parental pour pouvoir m'occuper un peu de mon bébé apres toutes ces complications.

Je pensais reprendre mon travail en soldant mon compte de CP (30 jours), mais on m'a répondu que j'allais perdre mes congés, sans compensation, parce que je ne les avais pas pris a temps.

Le probleme, c'est que j'étais arretée pendant cette période, je n'étais pas sur mon lieu de travail et je n'ai donc pas pu les prendre...

Y a t il un recours pour récupérer ces jours ou au moins touchr une compensation ?

Par **miyako**, le **14/05/2010** à **12:28**

Bonjour,

Vos CP auraient du être pris dès la fin de votre congé maternité et AVANT VOTRE CONGE PARENTAL.

L'employeur ,aurait du néanmoins vous informer clairement .

amicalement vôtre

suji Kenzo

Par **Paul PERUISSET**, le **15/05/2010** à **21:39**

Bonsoir,

Effectivement, non seulement suji Kenzo a raison, mais de plus il n'y a malheureusement aucun recours juridique.

Seul le bon vouloir de l'employeur pourrait vous permettre de récupérer tout ou partie de vos CP.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET